



# Métropoles

1 (2007)

Varia

---

Georges Benko

## Économie urbaine et régionale au tournant du siècle

---

### Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Georges Benko, « Économie urbaine et régionale au tournant du siècle », *Métropoles* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 18 mai 2007, consulté le 11 octobre 2012. URL : <http://metropoles.revues.org/139>

Éditeur : Philippe Genestier  
<http://metropoles.revues.org>  
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://metropoles.revues.org/139>

Ce document PDF a été généré par la revue.

© Tous droits réservés

## Économie urbaine et régionale au tournant du siècle

Georges Benko, Université de Panthéon-Sorbonne 191, rue Saint-Jacques  
75005 Paris – [gb@univ-paris1.fr](mailto:gb@univ-paris1.fr)

Résumé : Cet article met en relation la géographie économique des années 1990 et les théories économiques les plus récentes. Cette partie de l'article construit une typologie de la recherche contemporaine en économie spatiale en évoquant les éléments essentiels des travaux autour des notions de : organisation industrielle, district, réseau, gouvernance, conventions, et finalement mettant en opposition le local et le global comme approches de recherche. La conclusion propose quelques pistes de recherche.

Mots clés : Géographie économique, histoire de la pensée, aménagement du territoire

Summary : This article examines the relations between the economic geography of the 1990s and recent economic theories. The part of the article develops a typology of contemporary research in spatial economics outlining the key features of the following concepts : industrial organization, industrial district, network, governance and conventions. Finally it compares approaches which proceed respectively from an analysis of the local and the global. The conclusion proposes a number of directions for research.

Key words: Economic geography, history of sciences, regional planning

### Introduction

L'économie urbaine et régionale a connu un grand élargissement du champ de ses applications depuis les années 1980, les mutations sont considérables. La macro-économie est de plus en plus ouverte vers l'espace et vers le territoire. La géographie économique se renouvelle à tel point qu'on parle d'une « nouvelle géographie économique », ou d'une « nouvelle géographie industrielle ». Les travaux de

P. Krugman (1991, 1995) ont un impact sur les théories du développement régional. Commerce, externalités, localisation industrielle sont à la base de son économie géographique. Il construit un modèle autour de l'intégration économique et le développement des régions. M. Porter analyse les stratégies concurrentielles et *l'avantage concurrentiel des nations* (1990). Mondialisation de l'économie, métropolisation, restructuration du système productif (économie d'archipel de P. Veltz (1996, 2000) ou Etats-régions de K. Ohmae (1996)), les régions qui gagnent, (Benko, Lipietz, 1992, 2000) et les régions qui perdent, autant de mots clés et idées pour décrire un monde en mouvement accéléré, et enrichir l'économie urbaine et régionale. Depuis les années 2000, plusieurs revues ont monté des numéros liés à l'économie, notamment I. Généau de Lamarlière (2004), G. Benko (2005) ou sur la « Mondialisation et métropolisation » (*Géographie et Culture*, 2003). Dans un chapitre d'ouvrage (Benko, Strohmayer, 2004) nous avons examiné avec A. Scott (Benko, Scott, 2004) le cheminement de la géographie économique au niveau international.

L'histoire de la géographie économique au cours du XX<sup>e</sup> siècle a été caractérisée par une logique interne particulière au sein de la géographie même. Les ruptures et les recompositions ont été plus particulièrement marquantes dans la deuxième moitié du siècle.

Le cheminement est marqué par les conditions internes à la géographie et ses changements de modèle, de ses méthodes de questionnement, d'une part, et par les influences externes, de l'autre. Les éléments externes sont de deux ordres : venant des autres disciplines, plus particulièrement des sciences économiques. Les changements des conditions économiques et sociales ont modifié également et élargi l'intérêt des chercheurs.

Dans ce bref texte, je tenterai de déchiffrer la logique de la formation de la pensée en géographie économique et montrer la richesse de son évolution récente.

### **Economie et territoire : de l'organisation industrielle à la gouvernance**

A la suite de la percée de P. Aydalot et du Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs – Association Philippe Aydalot (GREMI) – les travaux mettant en avant des analyses territorialisées de l'innovation et de l'organisation économique et sociale ont connu un renouveau depuis la fin des années 1970. Selon cette approche, le succès et la croissance des régions industrielles seraient essentiellement dus à leur dynamique interne. Cette vision rompt aussi bien avec le structuralisme global qui, lui, peut sans doute rendre compte du déclin des régions (D. Massey et R. Meegan, 1982) qu'avec la théorie des « étapes du développement » initiée par Rostow.

Au début du <sup>xx</sup>e siècle, la géographie a été enseignée dans les écoles primaires à partir de l'ouvrage *Le tour de la France par deux enfants* (Bruno, 1877). André et Julien (les deux enfants) en voyageant de ville en ville, de régions en régions, découvrent la richesse et la variété de l'industrie française. Dans les lieux différents ils observent la concentration de multitude de petits établissements spécialisés, de savoir-faire accumulés, autour d'un secteur d'activité : la soierie de Lyon, la coutellerie à Thiers, la porcelaine à Limoges, l'horlogerie du Jura, etc. Il s'agissait des systèmes productifs locaux (S.P.L.).

Dans la période de l'après-guerre, l'État encourage en France les grandes entreprises publiques et déstabilise les secteurs traditionnels d'activité des petites et moyennes entreprises (P.M.E.). Le contexte n'est pas favorable aux districts industriels. Son implication pratique dans l'appui aux P.M.E.) et, *a fortiori*, dans les S.P.L. s'observe

plus tardivement. Un programme spécifique cible les agglomérations d'entreprises ou S.P.L., selon la dénomination officielle, à partir de 1998. Impulsé par la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (D.A.T.A.R.), il implique divers ministères.

Schématiquement, on peut distinguer plusieurs grandes catégories de travaux. Au départ, il y a ceux qu'on peut regrouper autour de la notion de district industriel, avec trois cas typiques : les agglomérations technologiques (exemple Silicon Valey), artisanales ou de P.M.E. (« Troisième Italie »), et financières et de services (les grandes métropoles). Ces travaux s'appuient sur les anciennes intuitions d'A. Marshall, réinterprétées à travers la théorie des coûts de transaction ou les théories évolutionnistes du changement technique. Les analyses tendent à privilégier les relations marchandes entre les firmes, mais, sous l'influence des régulationnistes, les nouvelles recherches prennent de plus en plus en compte les autres formes de coordination entre les entreprises, le type de relations capital-travail prévalant sur le territoire, les politiques de développement local menées par les élites, etc.

Les recherches sur les districts industriels, au départ, furent des analyses menées en Italie. G. Becattini, A. Bagnasco, C. Trigilia et S. Brusco, en travaillant sur la « Troisième Italie », et en insistant sur le caractère socialement endogène du développement (la « construction sociale du marché ») ont analysé le type d'organisation industrielle de ces régions, qui se présentait comme un mélange de concurrence-émulation-coopération au sein d'un système de P.M.E. très spécialisées. Le mode de régulation et le paradigme technologique de ce milieu productif ont permis de réintroduire un vieux concept : le « district industriel » décrit par A. Marshall en 1900, c'est-à-dire la coordination, par le marché et par une réciprocité fondée sur la proximité géographique, d'une division sociale du travail

(désintégration verticale) entre des petites firmes se spécialisant dans un segment du processus productif.

M. Piore et Ch. Sabel (1984) ont interprété les succès des districts industriels comme un cas particulier dans une tendance beaucoup plus générale. Se référant à l'approche de la régulation, ils avancèrent qu'à la production de masse fordiste, rigidement structurée, allait succéder un régime fondé sur la spécialisation flexible, dont la forme spatiale serait le district, comme le circuit de branche était une forme spatiale de déploiement du fordisme. Cette nouvelle bifurcation industrielle rendait en effet toute sa place à la professionnalité de la main d'œuvre d'une part, à l'innovation décentralisée et à la coordination (par le marché et la réciprocité) entre les firmes d'autre part : deux caractères de « l'atmosphère sociale » du district industriel.

Parallèlement, et en interaction avec ces multiples influences, des recherches sont menées en France sur ces « systèmes industriels localisés » par une équipe grenobloise sous l'impulsion de C. Courlet et B. Pecqueur (1992), tandis que J.-P. Gilly (1993) et ses collaborateurs travaillent sur l'aspect territorial de l'industrialisation et de l'innovation.

L'approche par les « coûts de transactions » se développe parallèlement aux recherches sur les districts. L'École Californienne de géographie économique, représentée essentiellement par A. J. Scott, M. Storper et R. Walker, impressionnés par la croissance de leur État et tout particulièrement de Los Angeles, arrivaient à de semblables conclusions sur une base un peu différente. D'abord ils s'intéressaient à des métropoles, voire des mégapoles, dans lesquelles ils reconnurent ultérieurement des patchworks de districts. Ensuite, quoique connaissant l'approche régulationniste

dont ils reprenaient une partie de la terminologie, ils s'appuyèrent essentiellement sur les analyses, néo-marxistes ou néo-classiques (celles de Coase 1937, et Williamson 1975) de la dynamique de la division du travail et des effets externes d'agglomération.

On vit ainsi émerger un « paradigme Coase-Williamson-Scott », selon lequel l'organisation industrielle arbitrerait entre les coûts d'organisation internes à la firme et les coûts de transaction entre firmes. Or l'agglomération de firmes en un même lieu minimise les coûts de transaction. Dès lors que l'importante croissante des économies de variété privilégie la flexibilité du système productif sur la concentration en grandes entreprises favorable aux économies d'échelle, les systèmes spatiaux fordistes (intégrés verticalement) s'effaceraient devant les agglomérations d'entreprises à la recherche de coûts de transaction minimaux.

Ainsi M. Storper et R. Walker (1989) proposaient un modèle d'émergence de pôles de croissance surgis presque de rien en Californie. A. Scott (1988) a enrichi progressivement son analyse des systèmes de production contemporains : division sociale du travail, transactions entre les acteurs d'un espace de production, différents types de système de relations, atmosphère marshalienne et institutions, rôle des agences politiques ou quasi-politiques...

Une forme spécifique des districts fut étudiée par les économistes, géographes et sociologues, sous le nom de technopoles, espaces créés par une politique industrielle volontariste (Japon, Allemagne, France) ou comme un premier lieu de passage vers une accumulation flexible (Orange County, Silicon Valley, etc.) (Benko, 1991 ; Scott, 1993 ; Castells et Hall, 1994).

Ainsi, du plus petit district italien aux mégapoles mondiales, le nouveau paradigme technologique de la « spécialisation flexible » impulserait non seulement le retour des usines et des bureaux vers les zones urbaines, mais encore la reprise de la croissance quantitative des métropoles : forme spatiale enfin trouvée de sortie de la crise du fordisme. La future hiérarchie des villes et régions urbaines mondiales résulterait de la stratégie interne de ces districts ou amas de districts.

A la croisée de la réflexion sur les districts et des approches évolutionnistes sur la diffusion des changements techniques, une autre piste de réflexion considère le territoire lui-même comme « milieu innovateur ». Cette possibilité a été particulièrement développée par l'équipe européenne du G.R.E.M.I. Au départ, on se demande quelles conditions extérieures sont nécessaires à la naissance de l'entreprise et à l'adoption de l'innovation. Ces chercheurs considèrent que l'entreprise ne préexiste pas aux milieux locaux, mais qu'elle est sécrétée par eux (Aydalot, 1986). On cherche à théoriser les différentes formes d'interdépendances qui se tissent dans le territoire et interviennent dans le développement technologique, en incorporant des éléments très variés. Les études récentes recourent les travaux menés dans le domaine de la théorie de l'organisation industrielle, et les analyses des districts industriels de l'autre (Maillat, Perrin, 1992). Elles rejoignent de plus en plus explicitement les approches évolutionnistes, qui ont révolutionné l'approche de l'émergence et de la diffusion de l'innovation. Faisant le chemin inverse, les évolutionnistes ont mis de plus en plus l'accent sur le « milieu », et donc sur le territoire propice à l'innovation (Dosi, Salvatore 1992).

Face à ces travaux qui tous théorisaient une forme canonique de « post-fordisme » (Amin, 1994) en empruntant quelques éléments à l'approche régulationniste, D. Leborgne et A. Lipietz (1988) tentèrent un recadrage utilisant plus



systématiquement cette approche. Cette première réflexion fut complétée par deux autres essais (1991 et 1992). Dans ce triptyque largement traduit, ils soulignèrent plusieurs points :

- Tous les territoires ne s'orientent pas vers une « flexibilité » du contrat salarial. Certains oui, mais d'autres privilégient l'implication négociée des salariés et leur qualification, cette option étant contradictoire avec une trop grande flexibilité ;
- La tendance à la « désintégration verticale » des processus de production est en effet générale, mais il existe des formes très diversifiées de coopération et de hiérarchie entre les entreprises ;
- Les territoires où les rapports capital-travail sont les plus flexibles présentent souvent des relations marchandes assez « brutales » entre les firmes elles-mêmes ; inversement ceux où prévaut la « fidélité » entre capital et travail, voient souvent prévaloir des formes de partenariat entre les entreprises ;
- Ces formes diversifiées d'évolution des territoires (dont les auteurs proposent un rapprochement avec les différents types de systèmes productifs localisés proposés par les géographes) correspondent à des stratégies « défensives » ou « offensives » de leurs élites.

On le voit : les chercheurs français restent sceptiques sur l'unicité d'un post-fordisme, l'accumulation flexible, et de sa traduction spatiale (le district). En revanche, les économistes et géographes belges travaillant selon la même méthodologie avancent une vision plus unifiée de l'après fordisme, comme F. Moulaert et E. Swyngedouw (1989).

Réseau et gouvernance<sup>1</sup>, deux concepts clés des années 1990. Les remarques de D. Leborgne et A. Lipietz sur la variété des formes de relations inter-entreprises

---

<sup>1</sup> « Gouvernance » terme anglais. Il s'agit des formes de conduites d'une organisation humaine, plus largement que de « gouvernement » (d'une structure politique territoriale). La traduction de ce terme pose des problèmes. « Régulation » semble le plus adéquat, mais comme « gouvernance » vise plus particulièrement la régulation de relations de pouvoir et de coordination plutôt marchandes, nous

relativisent fortement le modèle du « district marshallien », régulé par la combinaison des rapports marchands et d'une « atmosphère » de réciprocité. Economistes, géographes et ingénieurs se sont penchés plus attentivement sur les formes d'organisation des relations entre unités de production et sur leur déploiement spatial, la forme hiérarchisée de circuit de branche et la forme purement marchande du district à la « Coase-Williamson-Scott » n'étant que deux formes extrêmes et caricaturales.

On appellera « réseau » la dimension spatiale d'une forme de régulation des rapports entre unités productives, et « gouvernance » le mode de régulation de ces rapports, qui est en général la combinaison de différentes formes : hiérarchie, sous-traitance, partenariat, « atmosphère », agences publiques ou para-publiques. M. Storper et B. Harrison (1992) montrent la grande variété des modes de gouvernance. P. Veltz (1996, 2000), en ingénieur, a travaillé sur les systèmes de grandes entreprises et la hiérarchisation territoriale de la production. La logique de l'externalisation ne signifie pas nécessairement le retour du marché. L'organisation hiérarchisée se transforme en une organisation en réseau, construite autour des notions de partenariat, relations contractuelles, flexibilité, coopération inter-firmes. Les mêmes termes apparaissent bien-sûr dans les analyses des districts et des milieux.

Gouvernance, conventions, institutions, la recherche s'élargit. M. Storper et B. Harrison, on l'a vu, introduisent dans l'analyse spatiale la notion de gouvernance, comme forme d'organisation inter-entreprises allant au-delà des relations

---

sommes près de la « régulation politique ». Mais le mot politique renvoie trop spécifiquement à la forme étatique. Il est nécessaire de revivifier la vieille acceptation française du mot « gouvernement » (remise à jour par Michel Foucault). Car, depuis Montesquieu, l'expression « forme de gouvernement » renvoie à l'Etat, et ce n'est pas ce dont il s'agit. Le bon choix, semble-t-il, plutôt que forger un néologisme ou de ranimer le vieux « gouvernement », de reprendre un mot tombé en désuétude (gouvernance: sorte de bailliage des Flandres) et de lui donner cette acceptation.

marchandes. Il s'agit d'une théorisation complexe issue de réflexions élargies dans les domaines de l'organisation industrielle, la division sociale du travail, les institutions et conventions, et les localisations possibles. Mais bien entendu, ce concept peut s'étendre à tout système de relations humaines territorialisé.

R. Salais et M. Storper (1993) analysent les modalités possibles de la coordination économique entre les personnes, les produits, les conventions, les registres élémentaires d'action et les formes d'incertitudes auxquelles sont confrontés les acteurs économiques, et les « mondes possibles » de production ainsi envisagés sont confrontés aux mondes réels à travers des études empiriques régionales. R. Salais et M. Storper construisent de même les identités économiques nationales pour plusieurs pays.

Ainsi émerge une acception large du concept de gouvernance : l'ensemble des modes de régulation entre le pur marché et la pure politique (de l'État-Nation), c'est-à-dire ce que Gramsci appelait « société civile ».

## **Métropolisation**

Depuis le milieu des années 1985, la tendance au retour des activités vers les métropoles est observée d'une façon presque unanime. Les recherches, enquêtes et publications sont nombreuses et les idées avancées très diversifiées. C. Lacour (1995) et son équipe à Bordeaux ont réalisé une large enquête internationale sur la « métropolisation », en recueillant les différentes visions des chercheurs. On peut se référer au livre de S. Puissant (2006), sur *Les ségrégations de la ville-métropole américaine*.

On peut classer ces travaux en quatre axes principaux.

J. Friedmann (1986) a établi une hiérarchie urbaine mondiale à partir de la localisation des sièges sociaux et des centres de décision des grandes entreprises ou d'organisations internationales, ayant une influence internationale large. C'est une extension de la théorie de la hiérarchie urbaine, en affirmant que le déploiement géographique des entreprises multinationales est responsable de la hiérarchie urbaine internationale à travers les transactions réalisées. Ce sont les villes mondiales.

M. Castells (1989 et les travaux plus récents) a mis en avant l'informatisation accentuée de notre époque, qui entraîne la déterritorialisation de l'économie et de la société. D'où l'expression d' « espace de flux ». Les flux sont structurés en réseaux et dominés par les grandes entreprises et par une élite sociale. L'information est l'*input* clé de l'économie mondiale, l'élément central, qui permet l'accumulation capitaliste. L'information, les nouvelles technologies, la restructuration des relations de capital-travail, ont fait émerger des nouvelles formes d'urbanisation : la ville informationnelle.

S. Sassen (1991) et son concept de ville globale ont connu un succès rare. Elle montre comment l'idée de la globalisation qui s'impose à l'échelle de la planète s'inscrit concrètement dans l'espace de certaines villes, notamment à New York, Londres et Tokyo. Ces trois villes sont considérées par l'auteur comme globales, par leur structure d'activités (industries et services très internationalisés), par la qualification des travailleurs, par une dualité sociale (une élite très formée et aux revenus très élevés, et des emplois de services divers déqualifiés). Elles cumulent l'accumulation

des richesses, les centres de décision, les laboratoires d'innovations, les lieux d'élaboration des stratégies financières. S. Sassen découvre également que leur croissance s'accompagne de signes de déclin, que leur arrogante richesse repose aussi sur une pauvreté quasi-structurelle et une insécurité chronique. Son raisonnement peut être élargi à d'autres villes comme Paris, Francfort, Milan, ou Los Angeles.

La ville a aussi été étudiée sous l'éclairage de la transformation du système productif : la ville post-fordiste est née. La spécialisation et la différenciation de l'économie, et l'intensification des échanges entre ces espaces, qu'on appelle souvent la mondialisation, ont transformé la structure et la société urbaines. La spécialisation des villes est très présente dans les échanges mondiaux. Coûts des transactions, organisation industrielle, réagglomération (métropolisation) de la production, en un mot, le système de production post-fordiste est au centre des interrogations actuelles. A. Lipietz, A. Scott, M. Storper, P. Veltz et bien d'autres, ont placé une partie de leurs réflexions autour de cette question.

La mondialisation est une internalisation des activités, surtout au niveau des finances, les modalités ont été redéfinies depuis des années 1980, et sont en évolution constante. On assiste aussi à une transformation de la concurrence, non seulement en terme export-import, mais surtout en terme de coût, de qualité, en rapidité, etc. La mondialisation a transformé l'organisation et la stratégie des firmes; on observe ainsi une convergence vers un modèle post-fordiste. Beaucoup de questions restent encore ouvertes dans ces domaines en science régionale.

## Le local et le global

Très tôt dans les années 1980, les chercheurs ont abordé le problème de l'articulation des espaces locaux et des espaces englobants. Il a même servi de paradigme à la réflexion nodale : le rapport individuel/social.

Une fois reconnue l'individualisation des territoires régionaux et *a fortiori* nationaux (à cause du rôle de la « gouvernance » et *a fortiori* de l'État) se posait bien la question de la régulation de leurs rapports réciproques. J. Mistral (1986) a écarté d'emblée les deux hypothèses usuelles : l'homogénéisation/optimisation par le marché, la hiérarchisation par le pouvoir. Il reconnaissait l'existence d'une carte de la division internationale du travail mais, contre les structuralistes et dépendantistes, insistait sur le problème de l'adhésion des formations nationales à l'aire stratégique du modèle dominant. Les seules formes de régulation entre ces individualités séparées par des parois osmotiques que sont les frontières nationales, étaient donc les réseaux et firmes transnationales, les rapports de pouvoir monétaire et les règles d'ajustement.

Travaillant plus particulièrement la question des rapports Nord-Sud, où une véritable division du travail au sein de processus de production fordistes uniques tendait pourtant à s'établir, A. Lipietz a abondé dans le même sens : il y a bien une « économie-monde », mais elle n'est pas une force causale, les firmes multinationales ne sont pas non plus les créatrices de la « nouvelle division internationale du travail ». Cette division est plutôt une configuration, une rencontre faiblement régulée de trajectoires nationales, dont, certaines, il est vrai, présentent une forte dépendance au contexte global (d'où leurs noms de taylorisation primitive, fordisme périphérique, etc.).

Cette notion de régime vague (configuration) et de régulation faible recoupe bien évidemment le point de vue des spécialistes des « régimes internationaux » comme S. Krasner et R. Koehane (1982) et plus généralement l'École de Cornell et la revue *International Organization*. Mais elle ouvrait aussi une voie de réforme au « néo-structuralisme » qui ne pouvait se résoudre à appréhender les territoires (fussent-ils des districts innovants) comme des monades s'échangeant des produits.

Le débat fit ainsi rage chez les géographes, sociologues, économistes régionaux, entre deux versions : ceux qui privilégiaient la structuration du local et ceux qui privilégiaient les contraintes du global, ironisant sur la « géographie mythique de l'accumulation flexible » et soulignant le poids des oligopoles et des mégapoles dominantes. Trois recueils d'essais balisent ce débat (Storper et Scott, 1992 ; Benko et Dunford, 1991 ; Benko et Lipietz, 1992).

Il faut admettre toutefois que derrière ce débat (local/global) se cache une certaine incapacité à identifier les traits du « post-fordisme ». Le poids de l'hypothèse de spécialisation flexible a souvent brouillé les pistes en prenant trop à la lettre l'hypothèse, remontant à J. Mistral, de l'adhésion plus ou moins forte des territoires à une aire stratégique unique. Les doutes des Français (comme Boyer, Lipietz, Benko, Pecqueur, entre autres) vis-à-vis de l'unicité du post-fordisme rouvraient le jeu en posant la question de la coexistence de modèles locaux très différents au sein d'une aire globale unique.

Dans ses travaux plus récents, A. Lipietz dessine la planète de l'après-fordisme. Une macro-géographie du système monde, qui semble opposer :

- un monde développé organisé en trois blocs continentaux, respectivement dirigés par les États-Unis, l'Allemagne et le Japon ;



- une périphérie ultime devenue inutile aux forces économiques dominantes (les mondes andin, africain, l'intérieur de l'Inde et de la Chine) ;
- entre « l'Empire » et les « Barbares » (en faisant illusion à l'ouvrage *L'Empire et les Nouveaux Barbares*, de J. C. Rufin) se détachent toutefois des puissances intermédiaires « émergentes » qui rêvent de s'agréger à l'Empire, « devenir citoyen romains », c'est-à-dire membres de l'O.C.D.E.

Comme on vient de le voir, la fécondité des approches de l'espace laisse pour le moment plus de questions ouvertes que de réponses, d'autant que « l'espace » est par nature terrain d'interdisciplinarité.

C'est d'abord la « régulation du local » et le concept de gouvernance qu'il conviendra de développer.

C'est ensuite la question de l'emboîtement des espaces. Entre la résurgence du local comme condition de la compétitivité et de la régulation sociale, et la globalisation comme espace de l'économie voire de la culture, l'approche régulationniste permet une conception profondément renouvelée des relations internationales. Quelques textes (Lipietz, 1996b) ont abordé des questions telles que : l'influence des modes de régulation internationaux sur la sélection des paradigmes technologiques, la macroéconomie des accords continentaux (Union européenne, ALENA, MERCOSUR, etc.), la possibilité de coexistence de modèles de développement différents dans une même aire de libre-échange. Ces réflexions rejoignent l'évolution des « néo-structuralistes » et se traduisent par le lancement de la *Review of International Political Economy*.

Enfin, un rapprochement s'affirme avec les réflexions sociologiques (voire esthétiques) anglo-saxonnes sur l'espace, inspirées par A. Giddens, sa « structuration theory » et le débat « structure vs agency » (Giddens, 1984, Lazar, 1992), au cœur de



la problématique de la régulation. Une convergence encore accélérée par l'audacieux rapprochement de D. Harvey (1989, 1996) entre « post-fordisme » et « post-modernité » (en architecture et urbanisme), ou encore ses travaux plus récents sur l'environnement. D'autres auteurs comme D. Gregory, J. Urry, E. Soja, L. MacDowell parmi des représentants de la géographie anglo-saxonne « radicale » voir « féministe » créent des convergences, qui jettent elles-mêmes un pont entre la science régionale renouvelée et les sciences sociales en posant la double question du déploiement spatial des rapports de genre et de la construction sociale (et donc localisée) des genres.

### **Les publications: miroir d'une dynamique scientifique**

C'est à travers des publications qu'on peut le mieux mesurer la dynamique d'une discipline et déceler les grandes tendances récentes. Il est utile de fournir un échantillon qui semble représentatif dans la richesse de production scientifique des dernières années. Inévitablement l'exercice reste subjectif.

Parmi les ouvrages « fondateurs » il faut noter la réédition en 1985 de *Espace régional et aménagement du territoire*, de J. Lajugie, P. Delfaud et C. Lacour et le travail collectif *Espace et localisation* (1983) qui marque les vingt ans de la science régionale française. *Espace et dynamique territoriale* est composé dans le même esprit dix ans plus tard (1992) en faisant un bilan et traçant des perspectives. Il semble important de mentionner deux manuels classiques, le premier de P. Aydalot *Economie régionale et urbaine* et près de dix ans plus tard, avec le titre inversé de M. Polèse, *Économie urbaine et régionale*. C. Ponsard a publié avec ses collaborateurs une synthèse de recherches *Analyse économique spatiale* en 1988, P.-H. Derycke et G. Gilbert en même temps ont donné un autre éclairage avec *l'Économie publique locale*, et une initiation à

la science régionale est née grâce à Bailly, Guesnier, Paelinck et Sallez sous le titre *Stratégies spatiales* (1987).

Les débats les plus récents sont résumés en France dans trois ouvrages collectifs *Les régions qui gagnent* et *La richesse des régions* de G. Benko et A. Lipietz et l'ouvrage sous la direction d'A. Rallet et A. Torre *Économie industrielle et économie spatiale*, étude moins systématique et plus spécialisée. Le premier présente les deux grandes tendances, — opposées, mais en même temps complémentaires, — des réflexions de la fin des années 1980 et le début des années 1990. Certains voient la naissance d'un nouveau mode d'accumulation dite « flexible », à travers les districts industriels, comme nouvelles formes d'organisation industrielle et territoriale; d'autres pensent que le fordisme n'est pas mort, et la grande entreprise continue à jouer un rôle essentiel dans l'organisation économique régionale. A. Rallet et A. Torre positionnent leur panorama international au carrefour de l'économie spatiale et de l'économie industrielle en mettant en avant les nouvelles géographies de la production.

La réflexion régionale a dû changer d'échelle aussi. L'économiste Japonais, K. Ohmae a posé la question : où passent les frontières dans un monde sans frontières ? Il constate que parallèlement au dépérissement des grands États-nations, émergent de nouvelles entités économiques « naturelles » : les États-régions. Ces régions sont aujourd'hui les moteurs de la prospérité mondiale : c'est aussi le constat d'A. Scott (1996). Cet image est compatible avec l'économie d'archipel de P. Veltz (1996, 2000). Les réseaux horizontaux tissés entre mégavilles (ou métapolis, Ascher, 1996) dessinent une sorte « d'économie d'archipel », où se concentrent non seulement la compétitivité, mais aussi les inégalités, mettant à l'épreuve les capacités de solidarité des sociétés. La globalisation (ou mondialisation) devient un des thèmes favoris des régionalistes dans les années 1990. A. Amin et N. Thrift (1994) donnent une image

des régions européennes à travers des trajectoires locales dans un contexte global de l'économie. E. Swyngedouw est un des rares à analyser le système financier dans une perspective « mondiale », en plus de ses réflexions sur les politiques économiques régionales. R. Boyer (1997) et ses collaborateurs présentent les multiples manifestations – au delà des mythes – de la mondialisation. P. Dicken (1992) décrit le processus d'internationalisation en étudiant la réorganisation de l'économie à travers les technologies, les entreprises, les secteurs, les échanges et les politiques économiques.

C. Demazière (1996), s'appuyant sur de très nombreux exemples internationaux, montre le rôle de l'initiative locale dans la restructuration économique contemporaine. A travers l'ouvrage proposé par un autre économiste français, B. Pecqueur (1996), on est attentif à ce qui pourrait renouveler certains débats en sciences sociales en faisant dialoguer les disciplines autour d'un objet en cours d'identification : le territoire. Avec J.B. Zimmermann (2004), le même auteur nous fournit une synthèse sur l'économie des proximités, en trois volets : individu, groupe, et structures macroéconomiques.

Les travaux des « régulationnistes » se renouvellent : R. Boyer et Y. Saillard (1995) ont réussi un pari difficile en éditant « l'état des savoirs » dans ce domaine, puis sous l'impulsion de R. Boyer et G. Benko une nouvelle revue annuelle a été lancée à partir de 1997 sous le titre *L'année de la régulation* aux Editions de La Découverte. Cette expérience se terminait avec le n°8 de l'édition de Sciences Po en 2004. B. Billaudot (1996) propose rien moins qu'une théorie générale des formes institutionnelles qui sont à la base des modes de régulation et plus généralement de la cohésion des sociétés modernes, salariales et capitalistes.

La collection « Villes » (Editions Economica/Anthropos) sous la direction de D. Pumain présente, depuis 1993, une série de travaux méthodologiques en répondant à une double attente : d'une part elle fournit la synthèse de débats théoriques, d'autre part, elle produit des études empiriques et des monographies urbaines.

D'autres auteurs attirent notre attention sur le rôle de la culture dans les mécanismes économiques régionaux, parmi eux P. Claval, F. Debié, J.-R. Pitte. P. Claval édite la deuxième version de la *Géographie culturelle* chez Colin en 2003. En même temps, A. Scott (1997, 2000, 2001, 2004) consacre une partie de ses recherches aux industries culturelles, et plus particulièrement à Hollywood. I. Généau de Lamarlière, dans son numéro spécial de la revue *Géographie et Cultures*, soulève deux problèmes essentiels : en premier lieu, la prise en compte de la dimension géographique permet-elle d'apporter des réponses originales aux questions que se posent aujourd'hui les disciplines qui réfléchissent aux relations de l'économique et du culturel ? En second lieu, la nouvelle géographie économique peut-elle apporter, comme dans les années 1950-1960, des contributions neuves à la façon qu'a la géographie d'appréhender l'espace ?

Dans nos sociétés, le risque et sa gestion deviennent un champ majeur du politique et de l'art de gouverner. Dans le monde moderne, les techniques de plus en plus complexes et notre environnement de plus en plus artificiel rendent la société vulnérable et à la merci d'accidents imprévisibles. En conséquence, c'est la nature même des risques qui a changé. La science régionale se trouve au cœur des problèmes liés aussi bien aux risques naturels que de sociétés. Les recherches se multiplient dans ce domaine depuis les années 1990, et évoluent sur plusieurs axes. Parmi eux, notons les réflexions sur le risque comme fondement de notre culture

(Beck, 1992), ou sur les prévisions, l'économie, l'aménagement du territoire et les risques naturels et technologiques (Faugères, 1990).

Le lien entre l'écologie, l'environnement et le développement est désormais indissoluble. Ecologie-économie : tout oppose, en apparence, ces deux disciplines aux racines étymologiques étrangement identiques. L'écologie est devenue un puissant mouvement de pensée et une force politique en se posant en critique de la rationalité économique. L'économie (et surtout l'économie spatiale) traite l'environnement comme un facteur « externe », comme elle traitait secondairement, jadis, la question sociale avant la révolution keynésienne. Les géographes comme D. Harvey ou E. Swyngedouw, réintègrent la nature et l'environnement dans la pensée spatiale. La conférence de Rio (1992) a relancé la notion de l'écodéveloppement. I. Sachs, A. Lipietz, C. Stoffaës ont analysé ces questions (Sachs, 1993, Lipietz, 1993, Stoffaës, 1993).

A. Scott et E. Soja (1996) façonnent une image fascinante sur la construction socio-spatiale de la métropole postmoderne de la Californie du Sud : Los Angeles. Les représentants les plus brillants de « L'école de Los Angeles » d'études régionales, donnent l'exemple d'une analyse urbaine et régionale renouvelée, en utilisant les méthodes diverses, en combinant les approches théoriques et études empiriques, pour éclairer le phénomène urbain à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce travail est complété par une réflexion théorique de E. Soja (2000) sur la même ville en montrant la vie quotidienne du monde postmoderne et en la comparant l'évolution d'autres cités comme Amsterdam.

La « science régionale classique » est de retour aussi, en 6 volumes, aux éditions Edward Elgar, en 1996, qui nous proposent une rétrospective sur un siècle. Nous

retrouverons les articles les plus remarquables de la discipline dans une présentation synthétique. P. Krugman dans son œuvre (Martin, Sunley 1996) revisite les idées classiques de l'économie spatiale, et offre une nouvelle vue surprenante des structures économiques intégrées dans l'espace et dans le temps, allant du chaos à l'ordre inattendu.

D'autres représentants des sciences sociales sont impliqués dans les réflexions de la science régionale des années 1990. A titre d'exemple, on peut mentionner P. Vilirio (1993, 1995) qui analyse notre nouvelle relation à l'espace-temps et au territoire et mène un combat contre la globalisation des cultures et de l'accélération du monde. P. Le Galès (1997) et ses collaborateurs, en sciences politiques, s'interrogent sur les gouvernements et gouvernances des régions européennes et leur rôle dans l'organisation de l'économie et de la société en Europe. G. Benko (2005) a édité dans *Géographies* une histoire de la géo-éco française au début du millénaire.

Les quelques références citées ici ne sont que des gouttes d'eau dans un océan de réflexions et publications. Au moment d'une mondialisation renforcée de l'économie, dans une période de crise (économique, sociale et culturelle), après l'échec d'un développement dirigé par « le haut » (par l'État), à la fin des illusions et des rêves autour du développement local, à la fin du fordisme (en agonie), mais dans un post-fordisme en désordre, entre la constitution des blocs continentaux (zone de libre-échange, marché commun, l'union économique et monétaire) et l'émergence d'un ancrage territorial des firmes dans un tissu industriel local, la science régionale reste vivante et peut fournir des analyses aux politiques d'aujourd'hui et aider à une meilleure compréhension du monde.

## **Le débat lancé autour de la science régionale**

Y a-t-il quelque chose de nouveau en science régionale depuis les années 1990 ? La réponse est oui, et sans hésitation. On peut le voir par le nombre d'articles qui posent des problèmes épistémologiques, qui formulent des critiques, présentent des « remises en cause » et proposent des révisions. La science régionale, comme toutes les autres sciences, se trouve dans un contexte nouveau. On assiste à un vaste processus de transformation de la « modernité » ; ce phénomène est souvent marqué sous l'étiquette de « postmodernité ». Depuis les années 1970, l'arrivée de la société post-industrielle est annoncée, le fordisme se transforme, d'une manière très variée selon les espaces, en post-fordisme, les pays de l'Europe centrale vivent des mutations postcommunistes. La mondialisation ou « globalisation » est un processus en réalisation. La fin du XX<sup>e</sup> siècle se conjugue en « post- ». Nous vivons la période de « post-ismes », « nouvelle-ismes », « néo-ismes ». Malaise et/ou renouvellement des sciences sociales, des arts, de la philosophie ? Nous sommes toujours « après quelque chose », comme disait D. Harvey récemment.

Depuis une dizaine d'années, les universités américaines transforment leurs départements en « programmes » d'études : culturelles, internationales, environnementales, etc. ; la mode est donc de trouver le savoir à la marge des disciplines traditionnelles. En un mot, la pluridisciplinarité (ou transdisciplinarité) connaît un grand succès sur le continent Nord-américain. Parmi ces programmes, il y a quarante ans, les premières étaient les études urbaines et la science régionale. Mais curieusement, aujourd'hui, la science régionale est victime de cette évolution. C'est une branche (par définition pluridisciplinaire), en perte de vitesse. On supprime des programmes d'enseignement dans ce domaine. Même le lieu historique et symbolique de la création du premier département de science régionale à l'Université



de Pennsylvanie a été fermé au début des années 1990. La deuxième ironie de l'histoire est que le concept de région redevient pertinent, puisque les politiques de régionalisation sont en vigueur un peu partout en Europe, dans une période où l'on cherche à penser global et agir de façon locale. Les titres des ouvrages montrent la mise en valeur de l'échelle régionale : « Les régions qui gagnent » ou « De l'État-nation aux États-régions ».

Dans ce contexte morose, A. Bailly et W. Coffey (1994) ont lancé un débat — à plusieurs rebonds — sur la crise de la science régionale. Ils critiquent l'évolution trop technique de la discipline, en attirant l'attention sur l'éloignement des problèmes réels du monde contemporain. La science régionale a poussé très loin la sophistication des modèles, les constructions abstraites, « l'art pour l'art », qui nous éloignent de plus en plus de la réalité, en posant le problème de pertinence de ces techniques et méthodes et de leurs utilités. A. Bailly (1995) va plus loin encore dans ses critiques. Il attire notre attention sur le changement profond de contexte politique (fin de la guerre froide) et économique (politiques économiques libérales), en constatant que la science régionale ne répond plus aux attentes de la société. Notre société vit dans les années 1990 une crise d'espérance, et pose des questions sur l'emploi, sur l'exclusion sociale et économique, sur l'environnement. Des questions pour lesquelles les sciences humaines sont mieux préparées à répondre que la science régionale traditionnelle. La socio-économie *soft*, comme sophistiquée, répond mieux que la science régionale *hard* ou brute, comme bestiale, aux problèmes de cette « société en sablier » « à la Lipietz ».

A. Bailly recense cinq grands principes qui relativisent la connaissance en science régionale (1995) :



- Le principe existentiel : les sciences régionales s'intéressent aux hommes en société, mais font aussi partie de sociétés dont elle reflètent les idéologies. D'où la nécessité de l'explication des idéologies, des images et des concepts avec lesquels elles explorent la connaissance ;
- Le principe de représentation : la région en soi n'est pas l'objet d'étude, puisque le réel objectif n'existe que grâce à nos construits. La connaissance repose sur la représentation de phénomènes ;
- Le principe imaginaire : tout construit est une image, c'est-à-dire un modèle simplifié; à la science régionale d'en tenir compte pour ne pas confondre explication et compréhension ;
- Le principe de création : les représentations des régions constituent des créations de schémas pertinents, mais partiels, qui nous renvoient à nos idéologies ;
- Le principe de rétroaction : les représentations des régions se nourrissent des pratiques et inversement. Ainsi, une société crée son milieu de vie ne le fait pas seulement à travers ses rapports de production, mais grâce aux représentations (idéologies, valeurs) propres à cette société.

L'article de A. Bailly et W. Coffey a provoqué un débat aussi bien dans les pays anglo-saxons qu'en France. Dans le même numéro de la revue *Papers in Regional Science* les réactions ont été nombreuses<sup>2</sup>. Les auteurs s'accordent sur la nécessité de la reconstruction de cette discipline, dans une période où on observe la ré-émergence du rôle économique des régions. Mais ils admettent en même temps que la production actuelle en science régionale n'est pas très attirante comparée à la socio-économie ou à la théorie sociale, que la position académique de la discipline s'est affaiblie et que la science régionale a été touchée la première par la crise des universités.

En France, le débat a rebondi en 1995 dans le numéro 2 de la *Revue d'Economie Régionale et Urbaine* grâce à un groupe d'étudiants d'économie à Bordeaux. L'article,

---

<sup>2</sup> Voir les commentaires de Gibson, Plane, Stough, Anas, Vickerman dans le n°1 (vol. 73) de 1994 du périodique *Papers in Regional Science*.

signé sous le pseudonyme Columbus, fait l'état du débat et trace quelques perspectives. La vision de ces jeunes chercheurs est plutôt optimiste. Elle s'appuie sur le renouveau présenté par P. Krugman, et les progrès qu'il apporte en micro-économie dans le cadre de la *new economic geography*, en donnant le coup de pouce nécessaire pour sortir de l'ombre et entrer dans le courant dominant. L'avenir de la science régionale devient plus prometteur suite aux travaux récents de P. Krugman (1991, 1993, 1994) sur la concentration économique dans un modèle de concurrence imparfaite. Columbus termine son analyse pleinement confiant : « ... plutôt que de parler crise de la science régionale, ne devrait-on pas saluer l'émergence d'un nouveau courant de recherche active et participative, une science opérationnelle des dynamiques de l'espace ? Espace dont l'unité ne prend corps que vue sous l'angle des causes humaines. ».

J.-C. Perrin (1993) souhaite la révision de la science régionale à partir de la théorie des milieux locaux innovateurs, comme le premier chaînon d'une analyse générale de la dynamique socio-économique. Il avance l'idée que la science économique, comme la science régionale, s'est constituée sur le paradigme de la rationalité parfaite. Ce paradigme a faussé l'analyse économique, et la science régionale est née de la fracture qui s'est ainsi produite entre la réalité et sa modélisation. L'intuition d'une jeune génération de chercheurs, selon laquelle, d'une part, le local est le cadre de processus essentiel de la dynamique économique générale, et d'autre part, le local est un contexte privilégié, parce que mieux maîtrisable, pour retrouver le chemin d'une modélisation vraiment synthétique de l'économie lui paraît fondamental. Pour J.-C. Perrin, le renouvellement de la science régionale doit passer par la notion de « milieu », qui doit constituer le pivot d'une recombinaison théorique, c'est-à-dire

d'une représentation différente de la réalité et de la nécessaire rupture avec certains concepts les plus prégnants de la discipline.

Pour conclure sur ce débat, j'utilise la réponse claire et simple du professeur J. Lajugie (1995) un « ancien combattant » de l'économie spatiale : en fait, la science régionale est une discipline d'application tout comme la médecine et, pas plus que celle-ci ne saurait se satisfaire d'établir des diagnostics sans les accompagner de prescriptions, elle ne peut se contenter de dresser des modèles explicatifs abstraits sans proposer des solutions concrètes. En ce domaine, recherche fondamentale et recherche appliquée ne sont pas des options alternatives, mais bien des étapes complémentaires d'élaboration d'une science pour laquelle l'analyse des spécificités de la réalité spatiale ne prend toute sa portée que si elle permet de déboucher sur une politique de l'espace susceptible d'améliorer le sort des êtres humains qui font un « espace vécu ».

Dernière remarque : si la science régionale a le désir d'aller plus loin qu'une discipline néopositiviste, utilisant des techniques et méthodes économétriques et des outils de la géographie quantitative d'un temps révolu (appelé autrefois, dans les années 1960, la « nouvelle géographie »), elle doit élargir ses fondements épistémologiques, et en même temps ses champs de connaissance et d'action. Les résultats de cette réflexion menée par l'ensemble de la communauté des « régionalistes », ouvriront les horizons de la « nouvelle science régionale » du troisième millénaire.

## **Conclusion**

Il ne s'agit pas ici de s'étendre sur les développements récents de ce champ, ou de trancher dans les débats qui animent à l'heure actuelle la géographie économique.

Cela dit, nous pouvons relever très brièvement quelques tendances majeures. D'abord, le nouveau régionalisme, dans le contexte des processus de mondialisation, continue à occuper une place majeure dans la recherche actuelle. Par ailleurs, les idées avancées par le nouveau régionalisme sont de plus en plus étendues aux questions de développement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. De plus, dans les années 1990 et au début des années 2000, deux nouvelles voix concurrentes se sont fait entendre au sujet de l'esprit et des objectifs de la géographie économique. La première, autour du travail de P. Krugman, tente de ramener la géographie économique dans le giron de l'économie dominante. Dans une série de publications, P. Krugman (1991 ; 1996 ; 1999) et ses collaborateurs ont esquissé une soi-disante nouvelle économie géographique fondée sur un modèle concurrence monopolistique dans un contexte spatial, et font de ce modèle un exposé renouvelé des dynamiques de développement régional. La seconde voix s'exprime au sein même de la géographie, et on l'a souvent définie comme étant un « tournant culturel » (voir par exemple Thrift 2000 ; Thrift et Olds 1996). Dans ce cas, l'argument majeur est que la géographie économique doit se montrer considérablement plus attentive aux questions de culture qu'elle ne l'a été par le passé. L'accent est mis sur le fait que l'ordre économique du capitalisme contemporain plonge en fait ses racines dans la culture humaine (plutôt que l'inverse). En pratique, les partisans du tournant culturel tendent à construire leurs approches de l'analyse du paysage économique sur des concepts comme le corporel, la performativité, l'identité, le genre, etc. (McDowell 1997). Notre sentiment, pour l'instant, est que si ni l'une ni l'autre de ces voix n'est susceptible de devenir hégémonique dans la géographie économique à venir, chacune apporte des éclairages utiles sur les questions centrales de la géographie économique, même si, dans leurs formes les plus extrêmes, elles ont été sujettes à un certain nombre de réfutations (par exemple Martin et Sunley, 1996 ; Storper, 2001).

Malgré la durée de cette gestation historique, c'est seulement dans les décennies qui ont suivi la Seconde Guerre Mondiale qu'on peut identifier une géographie économique comme sous-discipline cohérente et sûre d'elle. Même dans ce contexte favorable, le développement de la géographie économique de ces dernières décennies a été ponctué par des changements de direction fréquents, conduisant à une situation de bouleversement constant, avec les rivalités professionnelles inévitables. De plus, il serait faux de penser que les avants-postes fluctuants de la géographie économique aient, à quelque moment que ce soit, présenté un front unifié. Au contraire, la géographie économique dans son ensemble ressemble toujours plus à un palimpseste d'idées anciennes et nouvelles. C'est un champ dans lequel où on entend régulièrement des échos d'arguments théoriques passés, qui loin de s'éteindre, ont coutume à réapparaître par surprise à la faveur de nouveaux cadres interprétatifs.

Le grand succès de la géographie économique comme entreprise universitaire au cours du dernier demi-siècle peut dans une large mesure être attribué à son utilité comme outil de compréhension d'aspects cruciaux du capitalisme contemporain, pour ne rien dire de ses applications pratiques dans l'aménagement urbain et régional et les activités économiques. Elle pose des questions brûlantes sur des aspects fondamentaux du fonctionnement des systèmes économiques contemporains, et donne du grain à moudre aux décideurs cherchant à promouvoir une plus grande efficacité dans la performance économique. Même dans une ère marquée par la mondialisation, la géographie gagne de l'importance et n'en perd pas, tout simplement parce que la mondialisation ne ramène pas tout à un espace traversé de flux, mais induit une réorganisation stratégique des régions économiques du monde de façon qui ouvrent de nouvelles opportunités de différenciation et d'exploitation

géographique. En conséquence, on peut lui prédire un brillant avenir. De même, au vu de la poursuite probable de la dynamique capitaliste de destruction créative, nous pouvons dire sans trop de crainte de nous tromper que la géographie économique rencontrera autant de turbulences dans le futur qu'elle en a connu par le passé.

Nous avons tenté de montrer l'évolution de la géographie économique, avec ses grandes ruptures et avec sa logique de refondations. C'est un parcours qui va de la « dispersion » vers la « concentration », termes tellement usés dans la géographie économique tournent autour de la façon dont l'espace, sous les différentes formes de la distance, la séparation, la proximité, la localisation, le lieu, etc., détermine et informe les données économiques. En termes plus concrets, on peut dire que la tâche que s'est donnée la géographie économique contemporaine consiste à décrire de façon raisonnée l'organisation spatiale de l'économie, et en particulier, à éclairer les façons dont la géographie influence le fonctionnement économique du capitalisme.

Elle entretient une liaison forte avec la nouvelle géographie des années 1950, et s'affirme comme champ de recherche autonome. L'intérêt des économistes envers l'espace se trouve renforcé dans une nouvelle discipline appelée « science régionale », avec une participation active dans la planification urbaine et régionale. Disparités et inégalités spatiales et mécanismes de domination ont été les préoccupations centrales des analyses dans les années 1960-1970. Les nouvelles données du contexte macroéconomique ont stimulé les recherches sur deux axes à partir des années 1980, une formalisation aigüe d'une part ; la construction d'un modèle territorial de la production de l'autre.

**Bibliographie**

Aglietta, M. (1976, 1997), *Régulation et crises du capitalisme*, Paris, Odile Jacob (3e éd.)

Amin, A. (1994), *Post-Fordism*, Oxford, Blackwell.

Amin, A., Thrift, N., (sous la direction de), (1994), *Globalization, Institutions, and Regional Development in Europe*, Oxford, Oxford University Press.

Ascher, F. (1996), *Métapolis*, Paris, Odile Jacob.

Auray, J.-P., Bailly, A., Derycke, P.-H., Huriot, J.-M., (sous la direction de), (1994), *Encyclopédie d'économie spatiale*, Paris, Economica.

Aydalot, Ph. (1985), *Économie régionale et urbaine*, Paris, Economica.

Aydalot, Ph. (sous la direction de), (1986), *Milieus innovateurs en Europe*, Paris, GREMI.

Bailly, A. (1995), « Penser la science régionale », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 4, pp. 737-741.

Bailly, A. (1997), « Objectivité et subjectivité en science régionale », *L'Espace Géographique*, vol. 26, n° 2, pp. 149-152.

Bailly, A. S., Coffey W. J., (1994), « Regional Science in Crisis : Some Concluding Thoughts », *Papers in Regional Science*, vol. 73, n° 1, pp. 37-39.

Bailly, A., (sous la direction de), (1996), *Risques naturels et risques de sociétés*, Paris, Economica.

Bailly, A., Guesnier, B., Paelinck, J., Sallez, A., (1995), *Stratégies spatiales, comprendre et maîtriser l'espace*, Montpellier, Reclus.

Beck, U. (1992), *Risk Society. Towards a New Modernity*, London, Sage.

Benko, G. (1991), *Géographie des technopôles*, Paris, Masson.

Benko, G., Dunford, M., (sous la direction de), (1991), *Industrial Change and Regional Development*, London, Pinter/Belhaven Press.



- Benko, G., (sous la direction de), (2005), « La géographie économique au début du XXI<sup>e</sup> siècle : agglomération et dispersion », *Géographies, Bulletin de l'Association de Géographes Français*, n° 3.
- Benko, G., Lipietz, A., (sous la direction de), (1992), *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF.
- Benko, G., Lipietz, A., (sous la direction de), (2000), *La richesse des régions*, Paris, PUF.
- Benko, G., Strohmayr, U., (sous la direction de), (2004), *Horizons géographiques*, Paris, Bréal.
- Berry, B. J. L., (1995), « Whither Regional Science ? », *International Regional Science Review*, vol. 17, pp. 297-305.
- Billaudot, B. (1996), *L'ordre économique de la société moderne*, Paris, L'Harmattan.
- Boyer, R. (1986), *La théorie de la régulation*, Paris, La Découverte.
- Boyer, R. et al., (1997), *Mondialisation, au-delà des mythes*, Paris, La Découverte.
- Boyer, R., Saillard, Y., (sous la direction de), (1995), *Théorie de la régulation : L'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Camagni, R. (1996), *Principes et modèles de l'économie urbaine*, Paris, Economica.
- Castells, M. (1989), *The Informational City*, Oxford, Blackwell.
- Castells, M. (1996), *The Rise of the Network Society*, Oxford, Blackwell.
- Castells, M. (1997), *The Power of Identity*, Oxford, Blackwell.
- Castells, M., Hall, P. (1994), *Technopoles of the World*, London, Routledge.
- Claval, P. (1984), *Géographie humaine et économique contemporaine*, Paris, PUF.
- Claval, P. (1993), *Initiation à la géographie régionale*, Paris, Nathan.
- Claval, P. (1996), *La géographie comme genre de vie. Un itinéraire intellectuel*, Paris, L'Harmattan.
- Claval, P. (2005), *Chroniques de géographie économique*, Paris, L'Harmattan.



- Coase, R. (1937), « The Nature of the Firm », *Economica*, vol. 16, n° 4, pp. 386-405.
- Corade, N., Lacour, C. (1995), *La métropolisation : les commandements*, Bordeaux, IERSO.
- Côté, S., Klein, J-L., Proulx, M-U., (sous la direction de), (1995), *Et les régions qui perdent...?*, Montréal, UQAM.
- Courlet, C., Pecqueur, B. (1992), « Les systèmes localisés en France : un nouveau modèle de développement », in Benko G., Lipietz A., (sous la direction de), *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, pp. 81-102.
- Demazière C., 2000, *Entreprises, développement économique et espace urbain*, Paris, Anthropos/Economica.
- Demazière, C., (sous la direction de), (1996), *Du local au global*, Paris, L'Harmattan.
- Derycke, P.-H. (1979), *Économie et planification urbaines*, Paris, PUF, (2 vol.).
- Dicken, P. (1992), *Global Shift*, London, Paul Chapman Pub.
- Dosi, G., Salvatore R., (1992), « The Structure of Industrial Production and the Boundaries Between Firms and Markets », in Storper M., Scott A. J. (sous la direction de), *Pathways to Industrialization and Regional Development*, London, Routledge, pp. 171-192.
- Dupuy, C., Gilly, J.-P., (sous la direction de), (1993), *Industrie et territoires en France*, Paris, La Documentation Française.
- Faugères, L. (sous la direction de), (1990), *Le risque et la crise*, Malta, FIS.
- Friedmann, J. (1986), « The World City Hypothesis », *Development and Change*, 17, 1, 69-84.
- Fujita, M., Krugman, P., Venables, A. J., (1999), *The Spatial Economy*, Massachusetts, MIT Press.
- Géneau de Lamarlière, I., (sous la direction de) (2004), « Économie et culture : nouveaux enjeux géographiques », *Géographie et Cultures*, n° 49.
- Giddens, A., (1984), *The Constitution of Society*, Cambridge, Polity Press.

- Gilly, J.-P., Grossetti, M., (1993), « Organisation individu et territoire », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 449-468.
- Harvey, D., (1989), *Condition of Postmodernity*, Oxford, Blackwell.
- Harvey, D., (1996), *Justice, Nature and Geography of Difference*, Oxford, Blackwell.
- Keohane, R. (1982), « The demand for international regimes », *International Organization*, vol. 36, n° 2, pp. 325-355.
- Krasner, S. D. (1982), « Structural causes and regime consequences », *International Organization*, vol. 36, n° 2, pp. 185-205.
- Krugman, P. (1991), « Increasing returns and economic geography », *Journal of Political Economy*, n° 99, pp. 483-499.
- Krugman, P. (1991), *Geography and Trade*, Leuven, Leuven University Press.
- Krugman, P. (1993), « First nature, second nature and metropolitan location », *Journal of Regional Science*, vol. 33, n° 2, pp. 129-144.
- Krugman, P. (1994), « Complex Landscapes in Economic Geography », *American Economic Review*, vol. 84, n° 2, pp. 412-416.
- Krugman, P. (1995), *Development, Geography and Economic Theory*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Krugman, P. (1996), *The Self-Organizing Economy*, Oxford, Blackwell.
- Lajugie, J. (1995), « Crise de la science régionale ? », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 2, pp. 374-378.
- Lajugie, J., Delfaud, P., Lacour, C. (1985), *Espace régional et aménagement du territoire*, Paris, Dalloz.
- Lazar, J. (1992), « La compétence des acteurs dans la théorie de la structuration de Giddens », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, n° 2, pp. 399-416.
- Le Galès, P., Lequesne, C., (sous la direction de), (1997), *Les paradoxes des régions en Europe*, Paris, La Découverte.

Leborgne, D., Lipietz, A. (1988), « L'après-fordisme et son espace », *Les Temps Modernes*, n° 43, pp. 75-114.

Leborgne, D., Lipietz, A. (1991), « Idées fausses et questions ouvertes de l'après-fordisme », *Espaces et Sociétés*, n° 66/67, pp. 39-68.

Leborgne, D., Lipietz, A. (1992), « Flexibilité offensive, flexibilité défensive », in Benko G., Lipietz, A., (sous la direction de), *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, pp. 347-377.

Lipietz, A. (1989), *Choisir l'audace*, Paris, la Découverte.

Lipietz, A. (1993), *Vert espérance*, Paris, La Découverte.

Lipietz, A. (1996a), *La société sablier. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, La Découverte.

Lipietz, A. (1996b), « The post-Fordist world: Labour relations, international hierarchy and global ecology », *Review of International Political Economy*, vol. 4, n° 1, pp. 1-41.

Maillat, D., Perrin, J-C., (sous la direction de), (1992), *Entreprises innovatrices et développement territorial*, Neuchâtel, EDES.

Martin, R., Sunley, P. (1996), « Paul Krugman's Geographical Economics and Its Implications for Regional Development Theory: A Critical Assessment », *Economic Geography*, vol. 72, n° 3, pp. 259-292.

Massey, D., Meegan, R. (1982), *The Anatomy of Job Loss*, London, Methuen.

Mistral, J. (1986), « Régime international et trajectoires nationales », in Boyer R., (sous la direction de), *Capitalismes fin de siècle*, Paris, PUF, 167-201.

Moulaert, F., (1999), « L'analyse des inégalités spatiales en Europe: contribution de l'école de la régulation », *Géographie, Économie, Société*, vol. 1, n° 1, 97-133.

Moulaert, F., Swyngedouw, E., (1989), « A regulation approach to the geography of flexible production systems », *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 7, n° 3, pp. 327-345.

Palan, R., Gills, B. (1994), *Transcending the State-Global Divide*, London, Lynne Rienner Pub.

Pecqueur, B., (sous la direction de), (1996), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan.

Pecqueur, B., Zimmermann, J.-B., (2004), *Économie de proximités*, Paris, Lavoisier.

Perrin, J.C. (1993), *Pour une révision de la science régionale. L'approche en terme de milieu*, Aix-en-Provence, Centre d'Economie Régionale, Notes de recherche, 148, Paru aussi dans la *Revue Canadienne de Science Régionale* en 1993, sous le titre « Création des Milieux Innovateurs ».

Piore, M., Sabel, C. (1984), *The Second Industrial Divide*, New York, Basic Books.

Polèse, M., Shearmur, R. (2005), *Économie urbaine et régionale*, Paris, Economica (1<sup>ère</sup> édition en 1994).

Porter, M. E. (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, London, MacMillan.

Rallet, A., Torre, A., (sous la direction de), (1995), *Économie industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica.

*Régions et aménagement du territoire*, (mélanges offerts au Doyen Joseph Lajugie), Bordeaux, Editions Bière.

Sachs, I. (1993), *L'écodéveloppement*, Paris, Syros.

Salais, R., Storper, M. (1993), *Les mondes de production*, Paris, Ed. de L'EHESS.

Sassen, S. (1991), *The Global City*, Princeton, Princeton University Press.

Sassen, S. (1994), *Cities in a World Economy*, Thousand Oaks, CA, Pine Forge Press.

Sassen, S. (1996), *Losing Control*, New York, Columbia University Press.

Schaffer, W. A. (1997), Regionalists, Regional Science, and Love, *Papers in Regional Science*, 76, (2), 1-7.

Scott, A. J. (1988), *Metropolis*, Los Angeles, University of California Press.

Scott, A. J. (1993), *Technopolis*, Berkeley, University of California Press.

Scott, A. J. (1996), Regional Motors of the Global Economy, *Futures*, vol. 28, n° 5, pp. 391-411.

Scott, A. J. (1997), « The Cultural Economy of Cities », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 21, n° 3, pp. 323-339.

Scott, A. J. (2000), *The Cultural Economy of Cities*, London, Sage.

Scott, A. J. (2004), *On Hollywood : The Place, The Industry*, Princeton, Princeton Univ. Press.

Scott, A. J., (sous la direction de), (2001), *Global City-Regions. Trends, Theory, Policy*, Oxford, Oxford Univ. Press.

Scott, A. J., Soja, E., (sous la direction de), (1996), *The City. Los Angeles and Urban Theory at the End of the Twentieth Century*, Los Angeles, University of California Press.

Scott, A. J., Storper, M., (sous la direction de), (1986), *Production, Work, Territory*, Boston, Allen and Unwin.

Soja, E. (2000), *Postmetropolis*, Oxford, Blackwell.

Stoffaës, C. (sous la direction de), (1993), *L'économie face à l'écologie*, Paris, La Découverte.

Storper, M. (1997), *The Regional World : Territorial Development in a Global Economy*, New York, Guilford Press.

Storper, M., Harrison, B. (1992), « Flexibilité, hiérarchie et développement régional », in Benko, G., Lipietz, A. (sous la direction de), *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, 265-291.

Storper, M., Scott, A. J., (sous la direction de), (1992), *Pathways to Industrialization and Regional Development*, London, Routledge.

Storper, M., Walker, R. (1989), *Capitalist Imperative*, Oxford, Blackwell.

Swyngedouw, E., (1997), « La reconstruction de la chorégraphie espace/temps de la monnaie mondiale », *Espaces et Sociétés*, n° 88/89, pp. 53-90.

Swyngedouw, E., (2000), « La transformation des échelles spatiales de régulation : vers une nouvelle articulation », *Géographie, Économie, Société*, vol. 2, n° 2, pp. 211-244.

Veltz, P. (1996), *Mondialisation, villes et territoires*, Paris, PUF.

Veltz, P. (2000), *Le nouveau monde industriel*, Paris, Gallimard.

Veltz, P. (2002), *Des lieux et des liens. Le territoire français à l'heure de la mondialisation*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.

Virilio, P. (1993), *L'art du moteur*, Paris, Galilée.

Virilio, P. (1995), *La vitesse de libération*, Paris, Galilée.

Williamson, O. (1975), *Market and Hierarchies*, New York, Free Press.

Zimmermann, J.-B., (1995), Dynamiques industrielles: le paradoxe du local, in Rallet A., Torre, A., (sous la direction de), *Économie industrielle et économie spatiale*, Paris, Economica, pp. 147-168.

Zimmermann, J.-B. (1998), Nomadisme et ancrage territorial: propositions méthodologiques pour l'analyse des relations firmes-territoires », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 2, pp. 211-230.

Zimmermann, J.-B. (2002), « Des « clusters » aux « small-worlds » une approche en termes de proximité, *Géographie, Économie, Société*, vol. 4, n° 1, pp. 3-17.

## **Annexe : Les principales étapes de l'évolution de la géographie économique francophone**

1897, Dubois Marcel, Kergomard Joseph-Georges : *Précis de géographie économique*

1905, Hauser Henri : *L'impérialisme américain*

1915, Hauser Henri : *Les méthodes allemandes d'expansion économique*

1921, Vidal de la Blache Paul : *Principes de géographie humaine*

1921, Maurette Fernand : *Les grands marchés de matières premières*

1928, Capot-Rey Robert : *Le développement économique des pays sarrois sous la Révolution et l'Empire (1792-1815)*

1930, Gibert André : *La porte de Bourgogne et d'Alsace*

1937, Perrin Maxime : *Saint-Étienne et sa région économique. Un type de la vie industrielle en France*

1938, Dauphin-Meunier Achille : *La Cité de Londres*

1947, Hauser Henri : « Esquisse d'une philosophie de l'histoire de la géographie économique » *Revue Historique*

1947, Gravier Jean-François : *Paris et le désert français*

1953, Chardonnet Jean : *Les grands types de complexes industriels*

1955, Perroux François : « Note sur la notion de pôle de croissance » *Économie appliquée*

1955, Ponsard Claude : *Économie et espace*

1955, Labasse Jean : *Les capitaux et la région*

1956, George Pierre : *Précis de géographie économique*

1958, Ponsard Claude : *Histoire des théories économiques spatiales,*

1961, Boudeville Jacques-Raoul : *Les espaces économiques*



1961, Fondation de l'Association de science régionale de langue française (ASRDLF)

1961, George Pierre : *Les grands marchés du monde*

1962, Claval Paul : *Géographie générale des marchés*

1962, Courtin René, Maillet Pierre, *Économie géographique*

1966-1985, Claval Paul : « Chroniques de géographie économique » *Revue Géographique de l'Est*

1966, Moran Pierre : *L'analyse spatiale en science économique*

1966, Remy Jean : *La ville, phénomène économique*

1968, Claval Paul : *Régions, nations, grands espaces*

1969, Dézert Bernard : *La croissance industrielle et urbaine de la porte d'Alsace*

1969, Dockès Pierre : *L'espace dans la pensée économique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*

1972, Boudeville Jacques- Raoul : *Aménagement du territoire et polarisation*

1974, Labasse Jean : *L'espace financier*

1974, Lipietz Alain : *Le capital et son espace*

1974, Perrin Jean-Claude : *Le développement régional*

1976, Claval Paul : *Éléments de géographie économique*

1978, Parution de la *Revue d'économie régionale et urbaine*

1978, Parution de la *Revue canadienne des sciences régionales*

1979, Derycke Pierre-Henri : *Économie et planification urbaines*

1979, Lajugie Joseph, Delphaud Pierre, Lacour Claude : *Espace régional et aménagement du territoire*

1979, Passet René : *L'économie et le vivant*

1980, Manzagol Claude : *Logique de l'espace industriel*



1985, Aydalot Philippe : *Économie régionale et urbaine*

1986, Aydalot Philippe : *Milieux innovateurs en Europe*

1987, Bailly Antoine, Guesnier Bernard, Paelinck Jean, Sallez Alain : *Stratégies spatiales, comprendre et maîtriser l'espace*

1988, Ponsard Claude : *Analyse économique spatiale*

1992, Benko Georges, Lipietz Alain, (sous la direction de) : *Les régions qui gagnent*

1993, Salais Robert, Storper Michael : *Les mondes de production*

1993, Tellier Luc-Normand : *Économie spatiale : rationalité économique de l'espace habité*

1994, Polèse Mario : *Économie urbaine et régionale*

1995, Parution de la revue *Région et développement*

1995, Rallet Alain, Torre André, (sous la direction de) : *Économie industrielle et économie spatiale*

1996, Veltz Pierre : *Mondialisation, villes et territoires*

1997, Parution de la *Revue française de géoéconomie*

1998, Benko Georges : *La science régionale*

1999, Parution de la revue *Géographie, économie, société*

2000, Généau de Lamarlière Isabelle, Staszak Jean-François : *Principes de géographie économique*

2000, Veltz Pierre : *Le nouveau monde industriel*

2000, Benko Georges, Lipietz Alain, (sous la direction de) : *La richesse des régions*

2002, Bouinot Jean : *La ville compétitive*

2004, Pecqueur Bernard, Zimmermann Jean-Benoit, (sous la direction de) : *Économie de proximités*

# METROPOLES

2007, n° 1

2004, Benko Georges, Scott Allen : « La géographie économique : traditions et turbulences », *Horizons géographique*

2004, Généau de Lamarlière Isabelle, (sous la direction de) : « L'espace et le lieu dans la nouvelle géographie économique culturelle » *Géographie et cultures*

2005, Benko Georges, (sous la direction de) : « La géographie économique au début du XXI<sup>e</sup> siècle : agglomération et dispersion »

*Géographies : Bulletin de l'Association de Géographes Français*